

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 27 JUILLET 1901

ABONNEMENTS :

UN AN, \$3.00 6 MOIS, \$1.50
4 MOIS, \$1.00 Payable d'avance

L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

ANNONCES :

1er insertion 10 cents la ligne
Insertions subséquentes 8 cents la ligne

Tarif spécial pour les annonces à terme.

Publié par la Compagnie d'Imprimerie LE MONDE ILLUSTRÉ
42, Place Jacques-Cartier.

LA VIE COURANTE

Elle se résume à bien peu, chez nous, par ce temps de chaleur tropicale. On dirait que le soleil de plomb, qui nous cuit depuis une couple de semaines, énerve et paralyse hommes et choses. Les événements sont d'une rareté et d'un terre à terre absolus. Il n'y a pour ainsi dire, "que les grèves qui ne chôment pas", si paradoxale qu'en paraisse la proposition.

Celle des cantonniers de la compagnie de chemin de fer le Pacifique Canadien dure encore, bien qu'on annonce, chaque jour, qu'elle agonise et va s'éteindre. Il serait à désirer que ce résultat fût, en effet, obtenu au plus tôt, moins pour la puissante compagnie, qui peut toujours se tirer d'affaires, grâce à ses ressources immenses, que pour tous ces pauvres travailleurs, qui se serrent le ventre et imposent à leurs familles de cruelles privations pour obéir aux directions arbitraires, irrationnelles, sans justifications, de meneurs venus d'outre-quarante-cinquième pour abuser nos braves compatriotes, aux dépens desquels ils se gorgent et s'engraissent, dont ils trahissent souvent les intérêts, tout en prodiguant les dehors d'une factice sollicitude.

* * C'est pour avoir nettement prévenu de ce danger les ouvriers du bâtiment, en grève à Ottawa, que Mgr Routhier, vicaire général de l'archidiocèse d'Ottawa, s'est vu accuser par l'un de ces meneurs. L'audacieux poseur ose reprocher au distingué prélat de mépriser les travailleurs et de trahir leur intérêt. En réalité, ce sont les exploiters que dénonce le courageux vicaire-général et cela pour l'avantage bien compris des populations ouvrières qu'il voit entraînées, sans but pratique, aux plus funestes égarements, et exposées à toutes les misères sociales qui résultent du refus d'accepter le travail quand il s'offre dans des conditions très satisfaisantes, et de se créer des ressources pour les mauvais jours, quand l'occasion propice s'en présente.

Heureusement, les premiers intéressés, les grévistes eux-mêmes, ont su comprendre les paternelles directions de leur pasteur ; ils ont voté des résolutions approuvant l'opinion exprimée par monseigneur le vicaire-général d'Ottawa et y vouant leur déférence. Il est à espérer que de cette attitude à la fin de la grève le dernier pas qui reste sera bien vite franchi.

* * Nos ouvriers sont dans un pays et au sein de conditions où le régime du travail, à très peu d'exceptions près, leur est tout à fait avantageux. Ils seraient bien inspirés de se soustraire à l'influence des meneurs qui, pour tenter de maintenir l'utilité de leur rôle si grassement rétribué, induisent ces braves gens à compromettre, par de folles équipées, une situation que leur envient les travailleurs de tous les pays du monde.

Le droit de grève, en certains cas exceptionnels, est un droit imprescriptible, mais il est d'exercice souverainement délicat. Sans compter que l'abus qu'on tend à en faire lui enlèvera bientôt toute efficacité, il convient de garder en mémoire qu'il comporte souvent de flagrantes injustices et finira par provoquer, de la part du capital, solidarisé de son côté, de cuisantes représailles, dont le prolétariat deviendrait fatalement la victime.

C'est pourquoi, si j'osais donner à nos ouvriers un conseil, ce serait d'être bien circonspects à l'endroit de ces prêcheurs de grèves, envers et contre tout, et de les renvoyer faire du prosélytisme en leur pays des Etats-Unis, où la situation économique, par suite de cet abus des grands moyens pour des causes souvent futiles, est à l'état de crise aiguë et de conflits perpétuellement renouvelés entre le capital et le travail, jusqu'au jour où tout se liquidera dans une grande guerre sociale et dans des flots de sang.

Notre heureux pays n'ambitionne point, assurément, d'en arriver à ces pénibles extrémités ! Que notre monde du travail sache donc éviter de suivre les mêmes périlleux sentiers.

Encore ces jours derniers, deux cent mille travailleurs de l'acier, en Pensylvanie, viennent de se mettre en grève contre le formidable "syndicat (trust) de l'acier," riche d'un billion de piastres. Que résultera-t-il de cette lutte de géants ? Rien de bon, c'est certain, ni pour les uns ni pour les autres. Loin de tenter nos ouvriers, ces perniciox exemples devraient tenir leur prudence en éveil et les mettre en garde contre de tels dangers.

Le syndicat de l'acier va résister, sans doute, aux grévistes et les affamer, tout en écoulant la surproduction dont il dispose : ce qui lui donnera la facilité de maintenir ses prix. Les grévistes, de leur côté, aiguillonnés par les funestes tentations de la faim, pourront difficilement se soustraire aux déplorables excès des coups de force. Le sang coulera et la mort, lente ou violente, viendra finalement ramener à condition ce peuple de travailleurs.

Gardons-nous donc soigneusement à l'abri de ces tristesses, sous notre ciel paisible du Canada.

* * Pour rattraper une note moins sombre, enregistrons ici l'écho de la discussion qui vient de s'élever, dans notre presse, en faveur du port de la chemisette, comme moyen de faire meilleure contenance, sous la vague de chaleur intense qui nous enveloppe depuis quelque temps.

Pour ma part, sans prendre, toutefois comme monnaie courante, tous les griefs que se plaisent à invoquer les gens à scrupules ou à préjugés contre ce vêtement, si rafraîchissant en sa légèreté même, qui permet au pauvre sexe fort (pas autant qu'on pense, sous quatre-vingt-quinze degrés à l'ombre !) de se payer quelques-uns de ces adoucissements qu'on n'a jamais songé à contester à ces dames, j'avoue franchement que je ne me suis oncques senti si bien disposé à admettre les circonstances atténuantes.

Aussi, je signerais volontiers des deux mains mon approbation du plaidoyer suivant, très sensé et très pratique, de l'un des collaborateurs du *Pionnier* (14 juillet) en faveur de la chemisette. "Les libertés sont libres en ce pays," comme disait ce fameux hâbleur que nous avons tous connu : en voici une qui ne jure aucunement avec le bon ordre public. La chemisette est un vêtement nouveau, mais décent, et surtout si commode. Je dis donc, avec mon confrère du *Pionnier* :

Depuis que notre Canada tend à s'émanciper et élève chaque année sa température, dans le but évident de se mettre à l'atmosphère de Paris et de Londres — qui le croirait ? — des gens d'esprit, d'élégance et de distinction ont endossé la chemisette, qui affranchit d'un coup le sexe pas beau des tyrannies, des soleil-lades dardant les épaules et les dos recouverts d'étoffe.

Le président McKinley a félicité la première chemisette qui s'est présentée à la Maison Blanche ; les sénateurs de Massachusetts siègent en chemisette ; Wall Street voit en chemisette les rois de la finance américaine ; bref, la chemisette a droit de cité, partout

où ne gouvernent point les puritains ou les imbéciles. L'autre après-midi, nous rapporte *Le Journal*, un jeune homme, assigné en Cour des recorders, voulut se faire beau et propre pour paraître devant le tribunal. Il endossa une chemisette et profita de l'occasion pour laisser à sa mère son seul habit, qui commençait à réclamer des coups d'aiguille.

Le recorder Weir aperçut l'homme en chemisette et prononça :

— Allez mettre votre veston et ne vous présentez jamais devant moi en cet état.

Ce jour-là même le recorder Weir autorisait qui-conque est opprimé par la chaleur à s'étendre et à dormir toute la nuit, dans nos squares, à la vue de qui que ce soit.

On souffre ou on ne souffre pas de la chaleur. On se met à l'aise on l'on se guinde. On est puritain ou on ne l'est pas.

Le recorder Weir coiffe le castor, qui a été condamné il y a cent ans.

Espérons que ses accents d'indignation contre le port de la chemisette n'arrêteront point l'émancipation raisonnée des nôtres, et que, à la célébration du centenaire de la chemisette, nos juges seront eux-mêmes sortis de leur prince-Albert et de leur huit reflets et auront, par la même évolution, libéralisé leurs jugements.

* * C'est un autre des collaborateurs du *Pionnier* qui va me fournir le mot de la fin. M. l'abbé Georges Dugas, dont on connaît le dévouement sincère et actif à la grande œuvre de la colonisation, vient d'écrire une belle page, très patriotique, dans le numéro du 14 juillet de notre vaillant confrère du dimanche :

En entendant parler du succès d'un Canadien, non pas dans une mine d'or où il a creusé péniblement, mais dans le domaine du génie, je dis, comme feu le curé Labelle : — "Est-il possible qu'on traite avec tant d'insouciance la colonisation et qu'on laisse s'exporter un si beau peuple, dont les fils attirent forcément l'admiration des étrangers ?"

Comptons nos hommes qui font leur marque, depuis quelques années, dans la politique, dans les professions libérales, dans les arts et dans le génie civil ; partout les preuves abondent de notre supériorité par l'intelligence.

J'ai connu, pendant mes études au collège de l'Assomption, les hommes distingués qui dirigent aujourd'hui les destinées de la nation canadienne. Ils n'étaient pas fils de millionnaires, et leurs maîtres de classe ne faisaient pas miroiter à leurs yeux les moyens d'entasser des écus. Non, mais ils ouvraient leur esprit à des ambitions plus nobles, en leur montrant le beau dans la culture de l'intelligence et en leur répétant que l'homme domine par le génie et la science. On ouvrait devant eux les trésors de la littérature et de la philosophie ; on formait leur jugement, on faisait d'eux des hommes capables de penser, et d'élucider les questions. Quand, plus tard, ils se sont trouvés en présence des Goliath, ils n'ont pas reculé, parce qu'ils savaient que l'esprit domine les forces matérielles.

O bon peuple canadien, comment n'avoir pas le cœur déchiré, quand on voit tes enfants quitter le champ que tes pères ont arrosé de leurs sueurs ? Vous voyez où me conduit ma transition Labelle : je reviens à la vallée de la Rouge, ou plutôt à toute la Province de Québec, par un petit détour.

Nous ne sommes par une race inférieure, nous le prouvons tous les jours. Eh ! bien, qu'on arrange les choses pour garder nos compatriotes dans la Province de Québec ou dans le Manitoba.

Qu'on ne dépouille pas de bois nos terres colonisables ici, et que, là-bas, on ne remplisse pas le pays d'étrangers, quand nous avons des colons à rapatrier. Enfin, comprenons une bonne fois qu'il faut porter intérêt aux colons canadiens, avant d'en aller chercher au bout du monde, qui sont loin de valoir ceux que nous avons sous la main.

Voilà bien la note juste, qu'il convient de faire sonner haut et souvent : "Nous ne sommes pas une race inférieure : tout au contraire ; nous l'avons démontré et le prouvons encore à maintes reprises. Travaillons ferme : soyons justes et droits, que nos gouvernants donnent à nos efforts l'encouragement et la protection qu'ils méritent : et non-seulement la survie, mais la prédominance de l'influence française en Amérique en résulteront infailliblement."

RÉNÉ BERNARD.

La civilisation ne doit pas consister à connaître les lois de la nature et à violer les lois de la justice. — ETIENNE LAMY.